



**HAL**  
open science

## Quelle méthode d'analyse pour le rural centre-européen?

Samuel Depraz

► **To cite this version:**

Samuel Depraz. Quelle méthode d'analyse pour le rural centre-européen?. Maurel M-C., Lacquement G. Agriculture et ruralité en Europe centrale, Aux lieux d'être, pp.16-35, 2007, 978-2-916063-53-9. halshs-01547480

**HAL Id: halshs-01547480**

**<https://shs.hal.science/halshs-01547480>**

Submitted on 8 Jun 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Chapitre 1

# Quelle méthode d'analyse pour le rural centre-européen ?

Samuel DEPRAZ

L'analyse des faits agricoles et ruraux en Europe centre-orientale repose sur un postulat méthodologique de fond qui engage l'ensemble de la démarche scientifique proposée dans cet ouvrage : l'on suppose en effet que les processus sociaux et spatiaux étudiés, qu'il s'agisse par exemple de l'évolution de la démographie, du chômage, des structures de production ou des types d'activité économique, ne sont pas réductibles à une simple différenciation régionale. Il est permis de penser qu'il existe en effet, plus profondément, une réelle sélectivité des phénomènes socioéconomiques entre espaces ruraux et espaces urbains. Les évolutions spécifiques aux territoires ruraux ne sauraient donc être expliquées par une simple nuance, voire par un « retard » des campagnes par rapport aux logiques que l'on observe dans les territoires urbains, mais bien plutôt par des facteurs propres qui méritent d'être étudiés pour eux-mêmes.

Il a donc été nécessaire de réfléchir à une démarche qui permette l'étude des seuls espaces ruraux avec des indicateurs statistiques qui leur soient propres. Ceci revient à isoler, en amont de l'analyse, un espace dit « rural » pour pouvoir ensuite mieux en décrire les variations.

En procédant ainsi, l'on a souhaité en somme dépasser un constat par trop banal : celui de l'écart profond qui sépare la situation socio-économique des campagnes de celle des villes en Europe centre-orientale. En écartant le fait urbain de l'analyse, en évitant aux classifications statistiques d'être marquées par les valeurs souvent extrêmes des grandes agglomérations, l'on gagne en précision dans la lecture des différences de trajectoires entre espaces ruraux et la diversité de ces derniers n'en ressort que mieux.

Une telle démarche suppose toutefois au préalable un triple questionnement : quel critère de ruralité doit être retenu pour fonder l'analyse, quels indicateurs statistiques doit-on sélectionner pour bâtir la réflexion sur le rural et quelle méthode choisir pour construire les classifications statistiques elles-mêmes ? Ces interrogations liminaires permettent d'ailleurs de mettre tout de suite en lumière les principales caractéristiques des structures spatiales de la ruralité centre-européenne.

## *Définir la ruralité en Europe centre-orientale*

### La variété des définitions nationales existantes

La plupart des pays d'Europe centre-orientale issus des régimes socialistes ou soviétiques possèdent une définition officielle de la ruralité, généralement établie à l'échelon local des communes. Cependant, cette distinction statistique s'avère très dichotomique et purement administrative. Elle distingue en effet par une classification statutaire, d'essence juridique, deux grandes catégories de localités bien distinctes : les « communes rurales » et les « villes ».

Cette démarche n'est en réalité pas nouvelle. Elle est directement issue de la période socialiste et s'inspire assez fidèlement du mode de gestion territorial appliqué dans l'ex-URSS : la distinction soviétique entre l'urbain et le rural procédait en effet avant tout d'impératifs d'organisation du territoire en conférant à la localité bénéficiant du statut de ville un certain nombre de prérogatives d'aménagement et de gestion. Ainsi en URSS, jusqu'en 1989, la structure du territoire se composait, d'une part, de Soviets ruraux (*selsoviet*) et de bourgs de type urbain (*poselok gorodskogo tipa*), statistiquement plutôt urbains mais dont la gestion demeurait comparable à celle des Soviets ruraux ; d'autre part, existaient des villes statutaires (*gorod*), avec une plus grande proximité aux instances décisionnelles du Parti et, partant, plus de compétences d'administration locale<sup>1</sup>.

Cette distinction administrative a été conservée jusqu'à présent dans la grande majorité des pays du post-communisme. Ainsi en Pologne, aujourd'hui, une commune (*gmina*) est soit de statut rural, soit de statut urbain-rural<sup>2</sup>, soit enfin urbaine, mais toujours par décret. En Hongrie, en République tchèque ou en

<sup>1</sup> Jean Radvanyi, *L'URSS : Régions et Nations*, Masson, Paris, 294 p.

<sup>2</sup> Commune dont le chef-lieu a le statut administratif de « ville » (*Miasta*) mais dont le reste du territoire est composé de localités rurales (*Miejscowości wiejskie*). Il existe 521 communes possédant ce statut mixte en Pologne, soit 22% du

Slovaquie, la logique est encore plus simple et repose sur une distinction binaire entre « communes rurales » et « villes ». Enfin, en Lituanie, le maillage territorial a été plusieurs fois remanié depuis 1990 mais l'échelon administratif de base (*senunijos*) ne bénéficie pas aujourd'hui d'un statut de collectivité locale. C'est donc à l'échelon supérieur des districts (*savivaldybe*) que se perpétue la distinction entre municipalité rurale (*rajon*) et ville (*miestas*)<sup>3</sup>.

Une telle définition s'avère cependant problématique pour l'analyse géographique puisqu'elle n'a pas de visée proprement spatiale : elle dépend d'abord de contraintes administratives. C'est un outil biaisé en ce que de petites communes ont pu être promues au rang de villes pour les besoins de la gestion d'espaces au peuplement diffus, tandis que d'importantes localités, qui auraient pu prétendre au titre de ville, seront négligées dans des secteurs au peuplement dense. En outre, une telle classification est peu évolutive, puisqu'elle suppose une prise de décision officielle, des décrets de classement des communes en tant que « villes », c'est-à-dire un certain nombre de pesanteurs administratives voire d'arbitrages politiques. Aussi les chiffres officiels de la ruralité, dans ces pays, ne reflètent-ils que très imparfaitement les structures et l'évolution réelle des territoires.

L'approche administrative héritée de la période communiste a donc suscité un certain nombre d'adaptations de la part des organismes statistiques nationaux d'Europe centre-orientale afin de permettre une réflexion spatiale pertinente sur les catégories de l'urbain et du rural.

Ainsi en République tchèque, la distinction administrative officielle reste usitée ; cependant l'Office statistique national a établi pour l'analyse spatiale une seconde définition du rural qui repose sur le seuil de 2 000 habitants par commune, agglomérés ou non<sup>4</sup>.

L'Allemagne, quant à elle, n'appuie plus du tout sa lecture de l'urbain et du rural sur le statut de « ville » (*Stadt*), qui est devenu depuis plus d'un siècle un titre purement honorifique à l'Ouest – il servait cependant encore la politique d'aménagement à l'Est avant 1989. Depuis le rapport sur l'aménagement du territoire de 2000, l'Allemagne réunifiée décrit plutôt ses espaces ruraux selon un critère de densité de la population, mais aussi selon la proximité de ces campagnes vis-à-vis des villes principales. C'est donc une lecture dynamique et relative du « rural », fondée notamment sur le modèle christallérien des places centrales qui est toujours très prégnant en Allemagne. Ainsi, des espaces seront qualifiés de « *ruraux en régions de concentration urbaine* », tandis que d'autres seront « *ruraux denses en régions rurales* », entre autres distinctions territoriales<sup>5</sup>. Si bien qu'il n'existe d'ailleurs plus vraiment de définition officielle précise de la ruralité en Allemagne, mais plutôt un gradient de ruralité entre campagnes aux profils variables.

## La nomenclature NUTS et le critère de la densité

Une telle hétérogénéité dans les acceptions de la ruralité impose donc à toute étude internationale à visée comparative de s'affranchir des définitions nationales pour créer une approche unique qui soit réellement opératoire.

La géographie a posé depuis fort longtemps les bases de cette réflexion critique sur la mesure du fait rural. En ce qui concerne les critères de définition, il a été généralement admis qu'une approche du rural par la fonction agricole était devenue non-pertinente, tant il est vrai que le découplage entre ce secteur économique et l'activité des populations rurales est, à des degrés divers, très avancé en Europe. De même, la multiplication de critères économiques, sociaux voire visuels – certains pays d'Europe retiennent en effet l'aspect extérieur des bâtiments ou leur ancienneté pour définir ce qui fait l'urbanité ou la ruralité – ne fait que renforcer la complexité de la mesure du rural ainsi que le risque de biais statistiques dans la collecte locale des données.

---

total des communes ; cf. Maria Halamska, Marie-Claude Maurel, *Démocratie et gouvernement local en Pologne*, CNRS Éditions, Paris, 2006, 272 p.

<sup>3</sup> Jurgita Mačiulytė, « Décentralisation et Collectivités territoriales en Lituanie », in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 35 n°4, décembre 2004, p. 99-118.

<sup>4</sup> OFFICE STATISTIQUE TCHÈQUE [ČSÚ], *Statistical Yearbook of the Czech Republic 2001*, Prague, 2002, p. 10-16.

<sup>5</sup> OFFICE FÉDÉRAL DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE [BBR], *Raumordnungsbericht 2000*, Band 7, Bonn, 2001, 315 p.

Les analyses comparatives internationales se reportent ainsi plus volontiers à la seule démographie, et plus particulièrement à l’examen des formes du peuplement. Le critère le plus communément retenu pour définir le rural reste encore la taille des localités.

Cependant, les seuils retenus pour différencier le rural de l’urbain restent très variables d’une étude à l’autre. Faut-il arrêter le rural à 5 000, 10 000 ou 50 000 habitants agglomérés ? Plus encore, un tel choix pose le problème des profondes différences de maillage entre pays. En Europe centre-orientale, tout comme dans l’ensemble du continent européen d’ailleurs, la taille des unités élémentaires assimilables à la « commune », c’est-à-dire celles qui disposent d’un statut de collectivité locale, est très hétérogène d’un pays à l’autre : pour 1 641 à 1 878 habitants en moyenne en République tchèque et en Slovaquie, l’on trouve 15 517 habitants dans la grande commune polonaise, sans même prendre en compte les 59 747 habitants de la municipalité lituanienne, qui correspondrait plutôt à un district (cf. *tableau 1*).

En outre, ce maillage est lui-même très hétérogène dans un même pays, puisque les communes hongroises, pour une moyenne de presque 3 200 habitants, vont de 1 200 âmes en Transdanubie à plus de 5 000 dans la Grande Plaine. Enfin, dans les Nouveaux Länder allemands, la maille communale est sans cesse remaniée. En effet, depuis 1990, l’administration locale de l’Est tend à adopter le modèle de la grande commune de l’Ouest, si bien que les municipalités rurales fusionnent régulièrement les unes avec les autres en fonction des politiques d’incitation ou de coercition de chaque Land<sup>6</sup>. Ceci rend au final la collecte de données statistiques extrêmement délicate à cet échelon.

|                           | Nombre de municipalités | Taille moyenne des municipalités |
|---------------------------|-------------------------|----------------------------------|
| République tchèque        | 6 249                   | 1 641 habitants                  |
| Slovaquie                 | 2 928                   | 1 878 habitants                  |
| Hongrie                   | 3 145                   | 3 190 habitants                  |
| Nouveaux Länder allemands | 7 565                   | 5 177 habitants                  |
| Pologne                   | 2 478                   | 15 517 habitants                 |
| Lituanie                  | 60                      | 59 747 habitants                 |

Tableau 1 : la maille élémentaire des municipalités dans la zone d’étude.

Sources : statistiques nationales, 2005

L’une des solutions pertinentes pour cerner précisément le rural et l’urbain consisterait alors à s’affranchir de tout maillage administratif en se référant aux seules agglomérations morphologiques, comme le propose par exemple la base de données *Géopolis* au sujet des grandes villes du monde<sup>7</sup> (Moriconi-Ebrard, 1994). Cependant, le problème est alors d’ajuster les données statistiques à ces limites morphologiques, ce qui s’avère en pratique impossible, dans la mesure où ces données sont pratiquement toujours agrégées à des niveaux administratifs élargis.

Si l’on souhaite conserver néanmoins les maillages administratifs, il est alors nécessaire de surmonter les écarts de taille entre « localités » et de s’appuyer sur des entités de taille comparable. Un tel exemple de résolution des contrastes de maillage en Europe est proposé depuis 1988 par l’organisme statistique européen Eurostat avec sa *Nomenclature des unités territoriales statistiques* (NUTS). Cette nomenclature, aujourd’hui très usitée dans les politiques régionales de l’Union européenne, a établi des équivalences entre les unités territoriales existant dans chaque pays européen en fonction de la superficie et du nombre moyen d’habitants de chaque échelon, et ceci quel que soit le statut administratif des unités territoriales. La comparaison entre données statistiques en Europe s’en trouve ainsi grandement facilitée.

Dans son principe, la nomenclature NUTS comprend 6 niveaux territoriaux allant du NUTS0 (les pays) au NUTS3 (échelon équivalant aux départements français). S’y ajoutent les échelons UAL1 et 2 pour les « unités administratives locales ».

<sup>6</sup> Samuel Depraz, « Du territoire identitaire au maillage fonctionnel : la réforme graduelle des communes dans les nouveaux Länder allemands », in Annie Bleton-Ruget, Nicole Commerçon, Philippe Gonod (éds), *Territoires institutionnels, territoires fonctionnels*, IRVSM, Mâcon, p. 227-235.

<sup>7</sup> François Moriconi-Ebrard, *Geopolis : pour comparer les villes du monde*, Anthropos, Paris, 1999, 250 p.

Ainsi, si l'on assimile l'échelon de base des « localités » au niveau européen UAL2, l'on trouvera la plupart du temps les communes de chaque pays. Mais en Lituanie, par exemple, la très grande taille des municipalités les place au niveau UAL1. L'échelon UAL2 lituanien correspondra alors au découpage infra-municipal des *seniunijos*, plus équivalent à la trame communale des autres pays (cf. tableau 2). Les écarts de maillage entre pays s'en trouvent ainsi grandement réduits.

|                    | NUTS 1              | NUTS 2                   | NUTS 3          | UAL 1                             | UAL 2              |
|--------------------|---------------------|--------------------------|-----------------|-----------------------------------|--------------------|
| République tchèque | pays (1)            | oblast (8)               | kraj (14)       | okres (77)                        | obce (6249)        |
| Slovaquie          | pays (1)            | oblast (4)               | kraj (8)        | okres (79)                        | obce (2928)        |
| Hongrie            | grandes régions (3) | Régions statistiques (7) | megyék (20)     | kistérségek (168)                 | Telépülések (3145) |
| Allemagne          | Länder (16)         | Regierungsbezirke (41)   | Kreise (439)    | Verwaltungsgemeinschaften (539) * | Gemeinden (13 176) |
| Pologne            | régions (6)         | Voïvodies (16)           | subrégions (45) | poviats (379)                     | gminy (3478)       |
| Lituanie           | Pays (1)            | Pays (1)                 | apskritys (10)  | savivaldybės (60)                 | seniunijos (515)   |

Tableau 2 : les échelons statistiques de la nomenclature NUTS en Europe centre-orientale – Source : Eurostat, 2005 – \* « Communautés administratives », non-exhaustives et sans valeur statistique.

Une dernière solution consiste à se reporter au calcul de la densité du peuplement : ceci permet d'atténuer les contrastes de maillage, tandis que l'approche du rural par la densité constitue précisément un consensus *a minima* pour les chercheurs en sciences sociales. C'est ainsi que la commission de géographie rurale de l'Union géographique internationale, présidée par György Enyédi avait déjà défini en 1976 l'espace rural comme « l'espace de plus faible densité de population où tous les phénomènes se trouvent dilués »<sup>8</sup>.

De fait, ce critère de la densité s'avère employé par une douzaine de pays européens – au Portugal, aux Pays-Bas ou dans les pays Scandinaves, par exemple. L'organisme statistique Eurostat a également proposé en 1999 une typologie fondée sur des critères de densité pour permettre une analyse des territoires d'Europe<sup>9</sup> : sont « densément peuplées » les communes de plus de 500 habitants par kilomètre carré et formant ensemble une entité de plus de 50 000 habitants. Les éventuelles enclaves y sont intégrées. Toutes les communes dont la densité est comprise entre 100 et 500 habitants par kilomètre carré et formant ensemble une entité de plus de 50 000 habitants, ou bien jouxtant des ensembles densément peuplés sont quant à elles considérées comme « moyennement peuplées » ; là encore, les enclaves y sont intégrées. Les communes restantes forment l'espace « faiblement peuplé ».

## L'intérêt de l'approche de l'OCDE

Un groupe de travail du « Programme de développement rural » de l'*Organisation de coopération et de développement économiques* (OCDE) s'est réuni au début des années 1990 afin de proposer une grille homogène d'analyse des espaces ruraux au sein des pays membres de l'OCDE. Il a réuni une vingtaine

<sup>8</sup> Jacqueline Bonnamour, *Géographie rurale, position et méthodes*, Masson, Paris, 1993, p. 7.

<sup>9</sup> EUROSTAT, « Les zones densément peuplées dans l'Union européenne : essai de délimitation et de caractérisation des unités urbaines », in *Statistiques en bref* n°CA-DN-99-002, 1999, 8 p.

d'experts nationaux, dont des statisticiens d'Eurostat. La France y était représentée par Jean-Claude Bontron, économiste connu pour ses études statistiques approfondies sur le rural français à travers l'analyse d'indicateurs croisés à l'échelon cantonal<sup>10</sup>. Le résultat de cette réflexion commune est une synthèse parue en 1994, riche à la fois par ses conclusions statistiques et par la méthodologie retenue<sup>11</sup>.

La définition globale du rural par l'OCDE est simple et s'appuie, de fait, sur la seule densité de population. La densité est une approche morphologique relativement neutre du rural, une notion « *qui peut être facilement comprise de ceux qui l'utilisent et simple à calculer pour ceux qui construisent les indicateurs ruraux (...) quel que soit le contexte national ou régional considéré*<sup>12</sup>. » Exigence importante pour permettre à la fois une bonne maniabilité de la définition et un accès aisé aux sources statistiques dans tous les pays.

L'OCDE a donc pris en compte les densités de population à l'échelon statistique UAL2 des « communautés locales » et a proposé le seuil arbitraire de 150 habitants par kilomètre carré au plus pour parler de « localités rurales ».

Ce seuil peut être, comme tout autre, discuté. Cependant, en Europe tout au moins, « *l'analyse de la distribution des communautés locales, dans divers pays, pour plusieurs densités démographiques, a montré que si l'on retenait une densité de 100 ou 200 habitants au kilomètre carré au lieu de 150, la proportion de la population rurale n'en serait guère modifiée*<sup>13</sup>. » La plupart du temps, les densités des unités locales sont très inférieures ou très supérieures à ce seuil ; seuls les espaces périurbains constituent des cas limite qu'il faut apprécier au cas par cas.

La définition proposée par l'OCDE n'en reste cependant pas à une lecture locale du rural. Elle établit en effet dans un second temps des regroupements régionaux entre localités en les rassemblant selon la maille statistique NUTS3. Ces « régions », de statut variable selon les pays mais, là encore, très comparables par la taille et l'étendue, vont alors être caractérisées selon leur degré de ruralité, c'est-à-dire en fonction de la part de leur population qui réside dans des localités rurales telles qu'elles ont été calculées plus haut.

- les « **régions essentiellement rurales** » sont celles dont plus de 50% de la population habite dans des « localités rurales », c'est-à-dire dont la densité est inférieure à 150 habitants par kilomètre carré ;
- les « **régions relativement rurales** » sont celles qui comptent entre 15 et 50% de leur population en « localités rurales » ;
- les « **régions essentiellement urbaines** » correspondent aux espaces où moins de 15% de la population habite dans des « localités rurales ».

Cette approche repose donc sur un principe d'**emboîtement scalaire**. Par ce terme, l'on désigne la méthode qui consiste à mener l'analyse du rural en deux temps et à deux échelles différentes ; la première à l'échelon des unités de peuplement de base, la seconde à l'échelon administratif supérieur. L'on tient ainsi compte d'un contexte régional et de l'éventuelle présence de grandes métropoles dans l'analyse d'une localité : deux communes de taille et de conformation similaire n'auront pas du tout les mêmes caractéristiques économiques et sociales selon qu'elles se trouvent à proximité d'une grande métropole ou bien fortement isolées dans un territoire de faible densité. Ce qui importe alors n'est plus tant la distinction absolue et dichotomique entre des communes rurales et des communes urbaines, mais plutôt leur appartenance à un contexte régional plus ou moins rural ou urbain.

Ainsi, tout en restant très simple d'utilisation, l'approche de l'OCDE est plus relative et plus graduelle ; elle reflète mieux la réalité des interactions ville-campagne, tout comme la notion de *continuum* entre espaces urbains et espaces ruraux souvent avancée par la géographie rurale (*cf. encadré 1*).

---

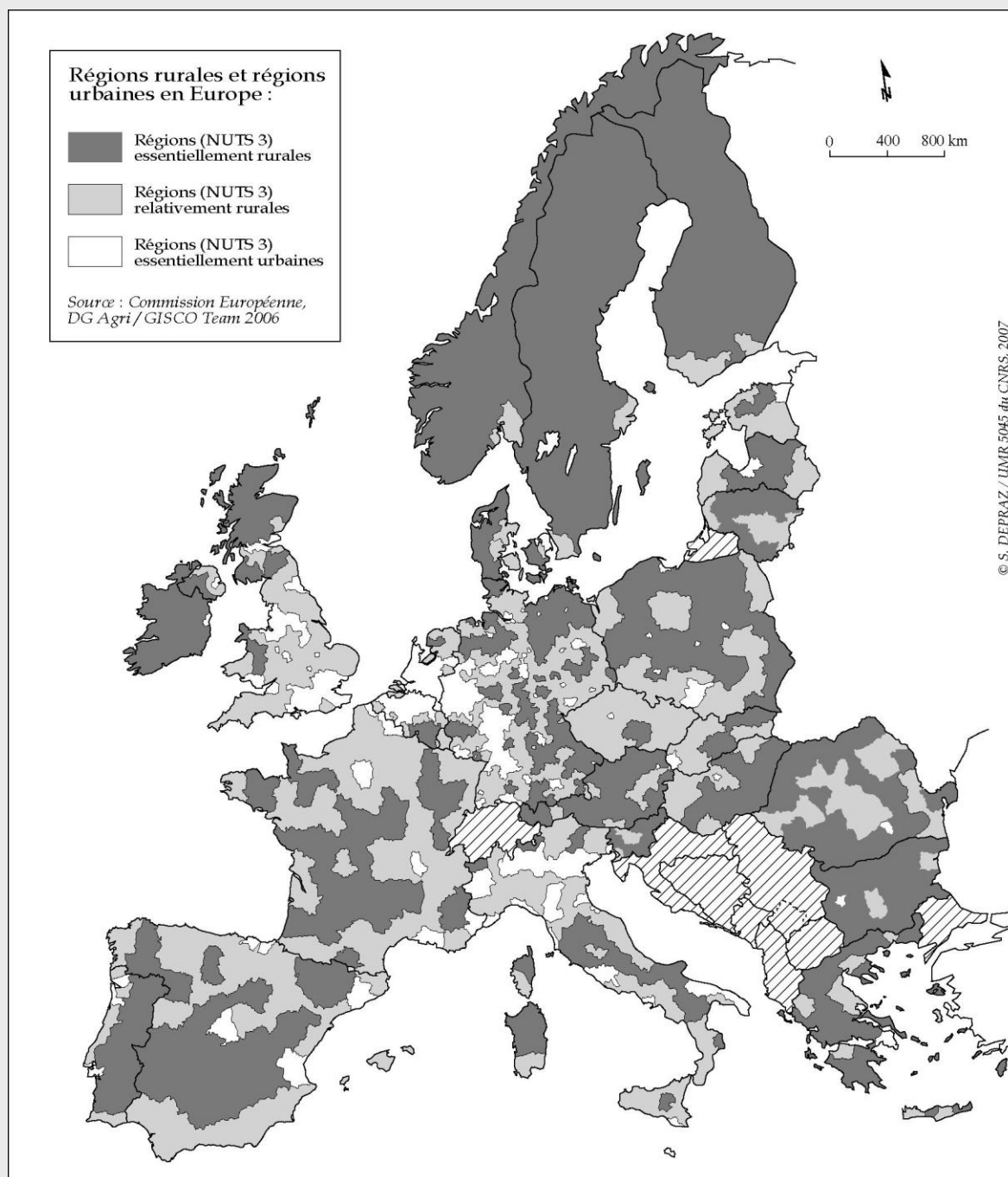
<sup>10</sup> Jean-Claude Bontron, Sylvie Cabanis, *Essai de typologie socio-économique des cantons français*, SEGESA / DATAR, Paris, 1993, 60 p. et Jean-Claude Bontron, Sylvie Cabanis, Lucette Velard, *Nouvelle approche de la diversité des agricultures régionales*, SEGESA, Paris, 1992, 89 p.

<sup>11</sup> OCDE, *Créer des indicateurs ruraux pour étayer la politique rurale*, Rapport du « Programme de développement rural », Paris, 1994, 97 p.

<sup>12</sup> OCDE, 1994, p. 25.

<sup>13</sup> OCDE, 1994, p. 27.

- Encadré 1 -



Carte 3 : les espaces ruraux en Europe d'après la définition de l'OCDE – Source : d'après COMMISSION EUROPEENNE, *Rural development in the European Union, Statistical and Economic Information Report*, DG Agri, Bruxelles, 2006, 401 p.

Par rapport au reste du continent, l'Europe centre-orientale se caractérise par la forte extension de ses espaces ruraux ; les « régions essentiellement urbaines », ponctuelles et dispersées, concentrent toujours moins du quart de la population de ces pays, pour une moyenne communautaire située à 43% d'urbains (*cf. annexe 1*). La métropolisation du peuplement et de l'économie apparaît ainsi moins avancée en Europe centrale que dans d'autres pays européens.

La grande valeur opératoire de cette approche du rural selon l’OCDE est attestée par sa diffusion croissante dans les institutions européennes. Ainsi, la Commission Européenne a employé la démarche de l’OCDE dès 1997 dans ses rapports de travail sur la politique agricole commune (PAC) et sur le développement rural. Elle a d’abord travaillé avec le seuil de 100 habitants par kilomètre carré avant de se ranger à celui de 150<sup>14</sup>. Les nouvelles orientations de la PAC, notamment le second pilier consacré au développement rural, ainsi que la mise en œuvre du nouveau *Fond européen agricole pour le développement rural* (FEADER) pour la période 2007-2013 s’appuient désormais sur cette définition du rural. Elle a été adoptée officiellement par le parlement européen en février 2006.

Les analyses menées dans le cadre de cet ouvrage reprendront donc une telle méthodologie, avec toutefois les deux adaptations suivantes.

Tout d’abord, un seuil de **120 habitants par kilomètre carré** sera retenu pour parler du rural. S’il est vrai qu’une variation aussi modérée de ce seuil n’a qu’une très faible portée herméneutique, c’est toutefois la valeur plafond retenue par le programme de développement rural LEADER+ de l’Union européenne pour définir le caractère rural des Groupes d’Action Locaux (GAL). En outre, la Hongrie utilise ce même seuil de 120 habitants par kilomètre carré depuis 2000 pour définir les localités éligibles à certains programmes nationaux de développement rural. Un tel chiffre a donc une valeur opérationnelle.

|                            | Echelon UAL1 ou équivalent retenu |        |   |
|----------------------------|-----------------------------------|--------|---|
|                            | Nom                               | Nombre | Taille moyenne (entités rurales seules) |
| République tchèque         | okres (« district »)              | 77     | 107 670 hab.                            |
| Slovaquie                  | okres (« district »)              | 79     | 67 355 hab.                             |
| Hongrie                    | kistérség (« microrégion »)       | 168    | 43 256 hab.                             |
| Nouveaux Länder allemands* | Kreis (« arrondissement »)*       | 113    | 118 311 hab.                            |
| Pologne                    | Powiat (« district »)             | 379    | 78 232 hab.                             |
| Lituanie                   | savivaldybe (« municipalité »)    | 60     | 38 190 hab.                             |

Tableau 3 : caractéristiques de l’échelon statistique UAL1 utilisé pour l’analyse du rural.

\* le Kreis allemand correspond en fait à l’échelon NUTS3, il est employé ici par défaut

La seconde adaptation concerne les échelons d’application de la démarche de l’OCDE. Compte-tenu de l’échelon régional limité de l’étude, un degré de précision supplémentaire sera apporté avec une définition des « régions » rurales à l’échelon **UAL1**, et non NUTS3 comme le font l’OCDE ou la Commission européenne pour l’ensemble du continent<sup>15</sup>. Ces entités administratives UAL1 correspondent, selon les pays, à des regroupements allant de 40 à 120 000 habitants en moyenne pour les espaces ruraux d’Europe centre-orientale étudiés (cf. tableau 3). C’est, là encore, assez proche des préconisations de l’Union européenne pour le programme LEADER+ puisque l’effectif total de population nécessaire pour former un GAL doit être compris entre 10 et 100 000 habitants.

Cet échelon UAL1 fait donc sens aujourd’hui en Europe pour la prise en compte des faits ruraux, en ce qu’il représente un compromis relativement optimal entre l’inévitable besoin de synthèse face à l’extrême

<sup>14</sup> COMMISSION EUROPÉENNE, *Proposal for a council regulation on support to rural development by the European agricultural Fund for Rural Development*, Extended impact assessment n°SEC(2004)931, Bruxelles, 2004, 77 p.

<sup>15</sup> en Allemagne, l’échelon NUTS4 est, en théorie, celui des *Verwaltungsgemeinschaften*, des regroupements administratifs intercommunaux de taille et de statut variable selon les Länder. Comme il ne s’agit pas, à ce jour, d’un échelon opératoire de collecte des données statistiques en Allemagne, nous avons dû nous référer pour les nouveaux Länder à l’échelon NUTS3 des *Kreise*, dont la taille est, heureusement, proche des NUTS4 dans les autres pays.



détail de l'information collectée à l'échelon local et un juste degré de précision de l'analyse des faits ruraux par rapport aux grandes tendances régionales.

## ***Quels indicateurs pour une analyse du rural ?***

### **Disponibilité et actualité des indicateurs statistiques**

L'Europe centre-orientale est caractérisée par une production statistique abondante et méthodique, héritée là encore bien souvent des annuaires statistiques de l'époque socialiste. L'information quantitative est tout particulièrement détaillée dans les domaines relatifs à la démographie et aux infrastructures (habitation, équipements individuels et collectifs, services et commerces, réseaux), elle reste cependant nettement moins riche en matière d'indicateurs économiques et sociaux tandis que les données sont rarement détaillées aux échelons infra-régionaux (UAL). C'est-à-dire que cette information existe mais n'est pas systématiquement synthétisée à tous les échelons géographiques ni même diffusée commercialement.

Malgré cette réserve, l'information reste abondante tandis qu'un effort de mise à jour important est fourni avec une information qui s'adapte à des standards de diffusion internationaux : supports électroniques, normes de présentation et nomenclatures internationales pour l'organisation de l'information. La catégorisation des secteurs d'activité professionnelle, par exemple, répond aujourd'hui partout à la nomenclature européenne NACE<sup>16</sup> et permet ainsi une bonne harmonisation des données. La coordination des instituts statistiques européens par Eurostat a également permis la mise en place d'une diffusion en ligne gratuite, standardisée et relativement complète des données statistiques des pays européens à l'échelon régional NUTS3.

L'année 2001 a constitué à cet égard un jalon important avec la tenue simultanée de nombreux recensements généraux de population en Europe centre-orientale, dans un esprit de convergence internationale. C'est donc cette date qui sert de repère général dans le cadre de cette recherche, sans exclure des mises à jour nationales spécifiques à certains pans de l'analyse.

### **Des données aux significations nationales différentes**

Tous les indicateurs statistiques ne sont pas également exploitables. Il n'est même pas question ici de la fiabilité des données récoltées par les offices statistiques nationaux : s'il est vrai que certains domaines de l'information statistique, tout particulièrement ceux traitant des sources de revenus, de l'impôt voire des résultats économiques des entreprises ou des budgets publics, doivent être considérés avec la prudence de rigueur, le problème se situe en fait en amont même des données. Il a trait au mode de définition des concepts et au calcul de l'information dans chaque pays : en voici quatre exemples révélateurs.

Le **taux de motorisation**, c'est-à-dire l'équipement de la population en véhicules individuels, se fonde sur le nombre d'immatriculations en circulation dans chaque unité territoriale pour mille habitants. La définition d'un « véhicule individuel », très précise, varie d'un pays à l'autre. Mais plus encore, l'enregistrement officiel de son utilisation est très délicate : est-ce un véhicule particulier ou un véhicule professionnel ? Est-il destiné à la revente ? La statistique va rarement aussi loin et l'on doit tenir compte des risques d'erreur dans la collecte d'une telle information ; la variation peut donc être très importante d'un pays à l'autre.

Pire encore pour l'analyse, cet indicateur n'a pas forcément la même *signification* d'un pays à l'autre. En Hongrie, en République tchèque, il reflète très fidèlement le niveau de richesse de la population avec un gradient d'équipement très net entre les régions capitales, l'ouest du pays et les espaces frontaliers de l'Est. En Allemagne, où il se trouve particulièrement élevé, il ne traduit plus un degré de richesse de la

---

<sup>16</sup> La nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté Européenne, ou NACE, constitue une norme commune d'organisation des données relatives aux secteurs d'activité économique. Élaborée en 1990, révisée en 2003, elle s'applique à l'ensemble de l'Union européenne, mais aussi aux pays candidats voire aux pays partenaires de l'Espace économique européen dans la mesure où elle permet une excellente comparabilité des données. Elle s'articule autour de 17 « sections » disposées par ordre alphabétique, avec en particulier l'agriculture, la chasse et la sylviculture en A, la pêche en B et beaucoup de détail dans les secteurs des services et de l'administration.

population mais simplement un degré de mobilité des individus, les espaces périurbains étant les plus équipés, mais selon des nuances très faibles et peu expressives d’une région à l’autre. En Pologne ou en Lituanie, par contre, il est très bas et reflète plutôt un secteur d’activité pour partie informel, notamment dans les zones de commerce transfrontalières. Il ne traduit donc que très imparfaitement la mobilité des populations, une part significative des transports s’effectuant sous d’autres modes ou avec des véhicules pouvant échapper à la comptabilité nationale. Il est ainsi quasiment impossible d’utiliser un tel indicateur dans une comparaison internationale, et même à l’échelon national, il faut veiller à en saisir le sens particulier. Cet indicateur n’a donc finalement pas été retenu dans cette recherche pour l’analyse du rural centre-européen.

L’**intensité touristique** est un indicateur très utile pour connaître l’ouverture des campagnes vers ce secteur d’activité économique. Elle correspond au nombre de nuitées touristiques pour 10 000 habitants dans l’unité administrative considérée.

Il faut d’abord s’entendre sur le type de nuitées recensées : certaines statistiques incluent les hébergements légers (gîtes, refuges, campings, auberges de jeunesse), d’autres non. Mais ensuite, bien des flux échappent à cette comptabilité officielle : en particulier, l’Europe centre-orientale est marquée par l’existence de nombreuses résidences familiales secondaires en milieu rural. Sous le socialisme déjà, il s’agissait de petits bâtiments rustiques en auto-construction entourées d’un jardinnet d’agrément, équivalent des *datchas* russes et que l’on retrouve avec la *chalupa* de République tchèque voire la *tanya* de la Grande Plaine hongroise.

L’intensité touristique ne traduit donc qu’un enregistrement des flux officiels, nationaux et internationaux, ce qui accentue artificiellement les contrastes entre pays voire entre régions. En effet, si l’intensité touristique apparaît extrême dans certaines régions hongroises ou allemandes et très faible dans d’autres, c’est essentiellement parce que le tourisme officiel, seul recensé, est plus concentré que le tourisme léger et familial de certains secteurs ruraux.

Pour compenser ce déficit d’enregistrement, nous avons donc eu recours dans les typologies nationales allemandes et hongroises à une transformation des intensités touristiques par le logarithme décimal, de telle sorte à en atténuer quelque peu les contrastes et permettre la prise en compte de certains sites au tourisme certes bien moins intense, mais néanmoins significatif par rapport à la moyenne nationale. Là encore, les contextes nationaux voire régionaux sont donc très différents entre eux et affectés par le mode de collecte de l’information statistique.

Le **chômage** est, par excellence, un indicateur sensible dans les statistiques nationales. Tout d’abord, la réflexion comparative entre pays est rendue difficile par l’hétérogénéité de la définition d’une « personne active » d’un pays à l’autre. L’activité, en Pologne, débute à partir de 15 ans pour l’Office statistique national, mais à 18 ans pour la loi. Elle dure jusqu’à 60 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes. En Hongrie et en Allemagne par contre, le calcul se conforme aux recommandations du *Bureau international du travail* (BIT) et porte sur les 15-74 ans<sup>17</sup>.

La définition du chômage lui-même varie encore plus selon la durée minimale retenue d’une période d’inemploi, selon que les stages et les formations de requalification sont considérés comme des emplois ou non et selon la manière dont est appréciée la recherche active d’un emploi. Ainsi la Pologne a-t-elle exclu toute personne en formation ou en stage des comptes du chômage en 1997 ; l’Allemagne a fait de même fin 2004 tandis que la Hongrie ne les a jamais comptabilisées. Dernier biais fondamental, une personne possédant ou entretenant un terrain cultivable de plus de 2 ha ne peut être considéré comme chômeur en Pologne, ni même ses conjoints : ceci marque l’importance de l’agriculture de subsistance dans la régulation de l’économie et de la société de ce pays, mais aussi une forme de « chômage masqué ».

Ainsi, entre les données du BIT d’une part, standardisées par les protocoles des *Labour Force Surveys* et diffusées par l’ONU ou l’UNECE par exemple, et les données nationales d’autre part, le taux officiel peut varier de plus de 3 points pour la même année de référence en Hongrie ou en Allemagne et d’environ 1 point en Pologne.

---

<sup>17</sup> Pologne : loi n°25 §128 du 14 décembre 1994 « sur l’emploi et la lutte contre le chômage » ; Hongrie : méthodologie des enquêtes-emploi 1992-1999 ; OFFICE CENTRAL DE LA STATISTIQUE HONGROIS [KSH] *Sz̄tatistikai Módszertani Fǖzetek* vol. 38, Budapest, 1999, cité in *Regional Statistical Yearbook 1999*, Budapest, 2000, 502 p.

Enfin, quand bien même il y a harmonisation, le chômage officiel ne reste que le reflet des personnes qui font la démarche de s'inscrire sur les listes des demandeurs d'emploi, démarche généralement motivée par l'obtention d'allocations de chômage. Par conséquent, cette information dépend du niveau et de la durée des indemnités : elles sont très variables d'un pays à l'autre, voire selon les régions d'un même pays.

Or en Hongrie, par exemple, la durée de perception des allocations s'est drastiquement réduite depuis 1991 pour passer de deux ans à deux périodes de six mois à taux dégressif. Au-delà, la gestion du chômage est transférée aux collectivités locales et un revenu minimum d'un an, avec plafond de ressources. Les communes peuvent proposer ensuite des emplois sociaux aux chômeurs de longue durée, mais ceci dépend des possibilités des collectivités locales. En Pologne du sud-est, particulièrement marquée par le fait paysan, bien des petits propriétaires terriens n'iront pas se déclarer, puisqu'ils n'ont pas droit aux allocations ; le chômage y apparaît ainsi anormalement bas. Par contre, la part importante de prestations d'invalidité ou de mesures de pré-retraite prises en charge par le KRUS (le régime de sécurité sociale des agriculteurs), dont les montants s'avèrent avantageux, traduit mieux la situation socio-économique réelle de ces régions.

Dernier élément, la transformation systémique a durablement affecté la couverture en services sociaux des espaces ruraux. Les services collectifs de garde d'enfants ont fermé ou bien ont été remplacés par des services privés, onéreux. Les petites écoles ont fermé, obligeant les familles à couvrir de grandes distances pour scolariser leurs enfants. Les allocations familiales ne sont plus suffisantes pour assurer ces frais ni permettre le double emploi dans les ménages : en Hongrie, la valeur réelle des allocations familiales s'est abaissée de moitié entre 1990 et 1997<sup>18</sup>. Ainsi dans certaines communes rurales, les chiffres officiels du chômage indiquent 20 % de chômeurs, mais les élus insistent sur le fait que la plupart des femmes ont dû cesser leur recherche d'emploi et rester au foyer, faute d'offre sur le marché du travail, faute de services de garde d'enfants et faute de revenus suffisants pour y suppléer. Le chômage réel est ainsi à la fois forcé et masqué par rapport aux chiffres officiels.

Au final, le chômage de longue durée et le chômage de la main d'œuvre féminine est globalement sous-enregistré tandis que la baisse des taux nationaux est artificiellement aidée par la réduction des durées d'intervention et l'érosion des indemnités sous l'effet de l'inflation. C'est pourquoi nous proposerons une lecture prudente des taux de chômage en Europe centrale.

Le nombre d'**exploitations agricoles**, enfin, constitue également une pierre d'achoppement pour la comparaison internationale. En effet, chaque recensement agricole national établit des critères minima pour considérer qu'un ensemble de terrains, d'infrastructures ou de production constitue une exploitation agricole à part entière. Mais comment statuer sur le petit jardin individuel ou le « hobby farming » ? Les réponses sont très variables d'un pays à l'autre.

Ainsi, en Allemagne et en République tchèque, une exploitation n'est recensée qu'au-delà de 2 et 1,5 ha respectivement, avec des équivalences pour les élevages et les cultures spécialisées. Le même seuil est de 1 ha en Lituanie, mais de 0,5 ha en Lituanie et de 0,15 ha en Hongrie. Il n'y a pas de seuil officiel à l'enregistrement en Pologne.

Or les très petites exploitations constituent précisément l'un des traits marquants du dualisme agraire persistant en Europe centre-orientale. Elles sont l'héritage du lopin individuel sous le socialisme, mais aussi des petites exploitations paysannes de subsistance des régions orientales de la Pologne ou de la Lituanie. Certains pays comme la Hongrie et la Pologne ont donc introduit des distinctions entre exploitations « marchandes » ou non, entre exploitations « privées » ou « entrepreneuriales », mais les critères de cette distinction (statut légal des exploitations, taille et cheptel, production) sont, là encore, très changeants et compliquent fortement la comparaison terme à terme.

### Trois axes de travail pour sélectionner les indicateurs statistiques

La faible comparabilité ou le caractère biaisé de certains indicateurs n'empêche cependant pas leur utilisation dans un strict cadre national et dans un cadre interprétatif rigoureux. Dès lors, l'abondance des indicateurs implique une sélection afin de ne retenir que les plus expressifs.

---

<sup>18</sup> Zsuzsa Ferge, « L'évolution des politiques sociales en Hongrie depuis la transformation de système », in *Revue d'études comparatives Est-Ouest* vol. 29 n°3, septembre 1998, p. 35-59.

Il serait toutefois illusoire de vouloir construire une analyse quantitative prétendument objective de la ruralité centre-européenne, qui « découvrirait » les trajectoires d’évolution du rural « ex-nihilo », en se fiant seulement à une sélection statistique entre indicateurs. Des biais implicites, à la fois méthodologiques (choix des procédures de construction des typologies) et idéologiques (fiabilité, expressivité d’un indicateur) vont inévitablement orienter la sélection.

Notre recherche part donc plutôt du postulat inverse. Nous avons choisi trois grands thèmes de travail sur les trajectoires que connaissent, dans l’ensemble, les espaces ruraux d’Europe centrale post-socialiste et qui ont été présentés en introduction :

- l’évolution démographique et sociale des campagnes ;
- la restructuration du secteur agricole (activité et production) ;
- la diversification des fonctions économiques des espaces ruraux.

En découlent trois groupes d’indicateurs sélectionnés a priori en fonction de leur pertinence par rapport à chacun de ces thèmes, de leur comparabilité à l’échelon international et de leur valeur herméneutique pour l’analyse des territoires (cf. *annexe 2*).

Cette démarche se rapproche sensiblement du cadre méthodologique commun (*Common Monitoring and Evaluation Framework, CMEF*) élaboré par la Commission Européenne dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de développement rural pour la période 2007-2013. Ce cadre définit en effet un certain nombre d’indicateurs, organisés par sections thématiques, pour permettre l’étude de la situation et de l’évolution des espaces ruraux de l’Union européenne, tout en répondant aux axes définis par le règlement européen sur le développement rural<sup>19</sup> :

AXE 1 : améliorer la compétitivité du secteur agricole et sylvicole,

AXE 2 : améliorer par la gestion des territoires la qualité de l’environnement des espaces ruraux,

AXE 3 : améliorer la qualité de vie et promouvoir la diversification de l’activité économique,

AXE 4 : suivre le développement de l’initiative LEADER.

Si la dimension environnementale est spécifiquement étudiée dans les rapports européens, elle apparaît cependant comme une donnée transversale, prise en compte dans l’ensemble des projets d’aménagement rural, qu’il s’agisse de l’activité agricole ou des projets de diversification des fonctions rurales : cette dimension peut donc être intégrée à chacun des autres axes d’analyse.

L’initiative LEADER constitue, quant à elle, une modalité particulière d’application des politiques de développement local de type ascendantes (*bottom up*) : elle illustre une évolution plus globale des modes de gouvernance de l’espace rural dont traite la troisième partie de cet ouvrage.

L’objectif des analyses quantitatives sera dès lors de valider, d’amender ou d’infirmier les hypothèses évolutives générales formulées sur chacun des trois thèmes retenus – situation socio-économique, restructuration agricole, diversification rurale – en fonction des situations rencontrées dans chaque région rurale d’Europe centrale. L’étude débouche au final sur une synthèse générale qui croise les trois thèmes afin de mettre en lumière la complexité des croisements, des hybridations entre chaque type d’espace rural. En somme, la construction de typologies à visée démonstrative, et non simplement informative, semble la mieux à même d’aider à affiner et à faire progresser la réflexion qualitative qui est menée en parallèle sur le rural d’Europe centre-orientale.

### ***La construction des typologies régionales***

#### **Les analyses quantitatives nationales existantes**

L’analyse quantitative des territoires ruraux d’Europe centre-orientale n’est pas chose nouvelle. De nombreux travaux s’y sont déjà attelés, avec pour même but la mise en relief des différenciations régionales et la comparaison entre trajectoires territoriales.

---

<sup>19</sup> Règlement n° CE 1698/2005, exposé dans la décision du Conseil européen n°2006/144/CE du 20 février 2006 relative aux orientations stratégiques de la Communauté pour le développement rural (période 2007-2013).

Remarquons en particulier les travaux statistiques du Département des études régionales et de l'organisation de l'espace de l'Académie des Sciences de Pologne (IgiPZ-PAN). Ses chercheurs visent à identifier, à l'échelon très précis de la grande commune polonaise, l'évolution spécifique des espaces ruraux depuis le changement de système. C'est donc une lecture à la fois précise et bien ciblée sur les espaces ruraux qui bénéficie, en outre, d'un recul diachronique depuis 1988<sup>20</sup>.

Le choix de critères de cette équipe est résolument tourné vers une étude de la diversification des activités rurales : intensité touristique, taux d'actifs non-agricoles, taux d'actifs dans le secteur secondaire sont croisés avec des données de base sur la situation de l'activité agricole : taux de surface agricole utile (SAU), nombre d'actifs agricoles pour 100 ha de SAU, taux d'exploitations à vocation commerciale, taux de couverture forestière, c'est-à-dire une lecture des charges humaines et de la productivité de l'agriculture, critère tout à fait crucial pour l'appréhension du rural polonais.

Les communes sont rangées pour chacun des huit critères en cinq classes ordonnées, et sont ensuite classifiées en fonction du nombre de bons ou de mauvais classements qu'elles recueillent. L'analyse produit ainsi 10 types d'espaces ruraux différents que l'on peut synthétiser en cinq pôles : le rural agricole commercial et intensif, le rural agricole de subsistance – particulièrement présent en Pologne il est vrai – le rural forestier, le rural touristique et le rural multi-fonctionnel diversifié, en position périurbaine. Les contrastes est-ouest, nord-sud et l'essor du rural périurbain sont alors éclatants. Depuis 1989, l'on constate aussi une nette rétraction du rural industriel en Pologne, signe de l'érosion de la pluri-activité rurale fondée sur l'image traditionnelle de l'ouvrier-paysan dans les secteurs industriels des Sudètes ou de Silésie.

En Hongrie, les travaux du département de géographie régionale de l'Université *Eötvös Loránd* de Budapest, sous la direction de József Nemes-Nagy, ont visé à identifier les espaces gagnants et les espaces perdants de la transformation post-socialiste<sup>21</sup>. Cette étude résolument dynamique, menée précisément à l'échelon de la micro-région, a ainsi croisé plusieurs indicateurs pour la période 1990-1996 : revenu imposable par tête, taux de chômage, nombre d'entreprises en joint venture sur le total, nombre d'entreprises en propriété privée, taux de motorisation par habitant, équipement téléphonique et montant des investissements directs étrangers par habitant. Les données, exprimées en pourcentages de variation entre les deux dates, sont centrées par rapport à la moyenne, puis les micro-régions sont classées en catégories en fonction du nombre de fois où elles obtiennent un résultat supérieur à la moyenne. Les « perdantes » en ont au plus un, les « gagnantes » au moins six. Les catégories intermédiaires distinguent des micro-régions « émergentes » ou « en stagnation ».

L'on observe ainsi très nettement un glissement vers l'ouest des régions les plus dynamiques, la seule exception résidant dans les micro-régions voisines de la Croatie, en situation d'échec, et dans quelques régions périurbaines de l'est, seules gagnantes de ce secteur. La logique actuelle confirme la prépondérance du nord-ouest, appuyé sur les points forts que sont Győr, Budapest, le Balaton et le Danube<sup>22</sup>.

Dans son commentaire, l'auteur insiste beaucoup sur l'effondrement de l'industrie rurale et la crise démographique des secteurs ruraux, ce qui conduirait à l'apparition de « périphéries intérieures » rurales en Hongrie, en particulier le long des limites de comitat. Ces régions uniquement animées par de petites villes développées de manière volontariste par le socialisme sont en crise agricole sévère et en situation d'isolement physique. Cependant, cette approche ne s'intéresse pas au rural *en soi* et n'envisage ainsi pas les motifs de l'émergence de certaines régions rurales : intégration périurbaine, diversification économique ou prospérité agricole retrouvée. De même, cette approche n'a pas choisi de sélectionner *a priori* une hypothèse de délimitation du rural, ce qui, du coup, donne une valeur très générale aux typologies

---

<sup>20</sup> Jerzy Bański, Władysława Stola, « Transformation of the Spatial and Functional Structure of Rural Areas in Poland », in *Studia Obszarów Wiejskich* vol. 3, 2002, 13 p. ; Jerzy Bański, « Transforming the Functional Structure of Poland's rural areas », in Jerzy Bański, Jan Owsiański (éds), *Alternatives for European Rural Areas*, ERDN / IERIGZ / IGIPZ, Académie des sciences, Varsovie, 2003, p. 19-37.

<sup>21</sup> József Nemes-Nagy, « New Regional Patterns in Hungary », in Peter Meusburger, Heike Jöns (éds), *Transformations in Hungary, Essays in Economics and Society*, Physica-Verlag, Heidelberg, 2001, p. 39-64; et József Nemes-Nagy, « Regional Disparities in Hungary during the Period of Transition to a Market Economy », in *Geojournal* vol. 32 n°4, 1994, p. 363-368. Enfin, on en trouvera une synthèse en français dans József Nemes-Nagy, « Les disparités régionales dans la Hongrie en transition », in *Revue de géographie de l'Est*, tome 53 n°1-2, 2003, p. 33-42.

<sup>22</sup> cf. aussi sur ce même thème László Faragó, « Regional 'winners' and 'losers' », in Zoltán Hajdú (éd.), *Regional Processes and Spatial Structures in Hungary in the 1990's*, Académie des sciences de Hongrie, Centre d'études régionales, Pécs, 1999, p. 316-327.

régionales et noie quelque peu les nuances au sein de la ruralité en raison de l'importance prise par l'écart rural/urbain.

## Les différentes méthodologies d'analyse transnationales

La construction de typologies transnationales reste cependant plus ardue. À l'échelon européen, on les rencontre depuis une dizaine d'années dans les domaines des sciences régionales ou l'économie spatiale. Certaines plaident pour une méthodologie plus complexe et plus fine que celle de l'OCDE (définition par le degré d'accessibilité des territoires, par leur performance économique, utilisation de réseaux de neurones)<sup>23</sup>. Certes, l'on gagne en acuité dans l'analyse socio-économique, mais l'exploitation des données s'avère complexe et s'en tient souvent à l'échelon régional NUTS 3, ce qui est finalement insuffisant pour l'analyse spécifique du rural.

Une autre étude récente du rural, proposée dans le cadre des programmes de recherche de la Commission européenne<sup>24</sup>, s'est cependant avérée fructueuse. En soi, la démarche n'est pas particulièrement innovante : elle procède par clusters à l'échelon NUTS 3 pour les dix pays d'Europe centrale et orientale en cours d'intégration à l'Union. En revanche, elle a sélectionné ses critères discriminants en fonction d'un « *portrait-type* » de l'espace rural, c'est-à-dire d'un cliché initial qu'il s'est agi de déconstruire. Le positionnement idéologique des chercheurs est ainsi ouvertement assumé ; leur choix n'est pas fondé sur une prétendue objectivité statistique mais sur une hypothèse subjective qu'ils cherchent eux-mêmes à critiquer.

Le portrait-type du rural dressé par les auteurs repose sur les présupposés suivants, à connotation nettement négative : faible densité, vieillissement de la population, maintien par défaut de l'activité agricole, faiblesse des revenus par habitant, fort taux de chômage, faible niveau de formation de la population. Des données sont donc collectées sur chacun de ces thèmes, puis sont standardisées et classifiées selon une méthode ascendante. L'étude va alors tenter de mesurer les écarts au modèle attendu et illustrer ainsi la diversité des situations régionales. L'on obtient au final 5 classes de régions, lesquelles sont ensuite comparées à la typologie des espaces ruraux de l'OCDE : la similitude est très nette. Pour les auteurs, **le critère des densités retenu par l'OCDE semble donc bien résumer à lui seul les résultats d'une analyse statistique multicritères**, il présenterait *a posteriori* une certaine validité pour lire la plupart des contrastes régionaux dans l'analyse du rural européen.

Cependant, le problème essentiel de cette approche est qu'elle a adopté des données extrêmement contrastées d'un pays à l'autre, ce qui fait finalement plus ressortir les différences entre nations que les nuances internes à chacun des pays européens. En outre, *elle n'a pas choisi une exclusion préalable des espaces urbains de l'étude*, ce qui affecte du coup excessivement la possibilité de distinctions plus fines au sein des espaces ruraux : le résultat ne travaille finalement que par « région » et non par « espaces ruraux ». Enfin, encore une fois, le maillage NUTS 3 n'est sans doute pas le mieux adapté à la description de la ruralité.

## Méthode de classification spatiale retenue

Il ressort donc de l'ensemble des travaux évoqués deux obstacles majeurs : tout d'abord, **la plupart des travaux menés à l'échelon international se placent à un niveau territorial d'analyse trop large pour parler de ruralité** (échelon NUTS3), dans la mesure où les types de données sélectionnées pour l'analyse sont seulement disponibles à partir de cet échelon d'un pays à l'autre. Malgré la difficulté d'obtenir des indicateurs convergents (*cf. annexe 2*), l'échelon UAL1 sera cependant plus parlant. Ensuite, dans la plupart des cas, la lecture des territoires a préféré mettre en relief les différenciations globales au sein des espaces nationaux, ce qui permet en effet une appréhension complète de chaque pays, mais aboutit aussi à un

---

<sup>23</sup> Dimitris Ballas, Thanasis Kalogerisis, Lois Labrianidis, *A Comparative Study of Typologies for Rural Areas in Europe*, communication au 4<sup>e</sup> Congrès de l'Association des sciences régionales, Université de Leeds, 2003, 38 p. ou encore Flavio Boscacci (éd.), *A Typology of Rural areas in Europe, Indicators on Strength and Weakness of Rural Territories and Selection of Areas (NUTS III)*, Strategic Study: « Towards a New Urban Rural Partnership in Europe », Study Programme on European Spatial Planning of the European Commission, Ecole Polytechnique, Milan, 1999, 36 p.

<sup>24</sup> Sabine Baum, Peter Weingarten, « Typisierung ländlicher Räume in Mittel- und Osteuropa », in *Europa Regional* vol. 12 n°3, Leibniz-Institut für Länderkunde, Leipzig, 2004, p. 149-158.

constat un peu trop connu des géographes : c'est toujours le contraste urbain/rural qui s'exprime en premier lieu, puis apparaît la nuance entre espaces urbains, entre métropoles dynamiques et pôles industriels déprimés par exemple.

Le rural quant à lui demeure alors un espace trop souvent indistinct, dont les scores socio-économiques généralement médiocres sont regroupés en une même catégorie d'espace plutôt « à la traîne ». Ce qui manque, en somme, est une lecture détaillée de la ruralité centre-européenne qui puisse faire abstraction des scores urbains pour créer de la nuance au sein même des régions rurales étudiées. La démarche de l'OCDE reste, en la matière, essentielle en ce qu'elle permet de bien distinguer les deux temps d'une analyse du rural que sont d'abord une définition a priori de la ruralité, puis une étude statistique distincte des seuls espaces ruraux.

La construction des typologies thématiques de cet ouvrage s'appuie sur une démarche quantitative très classique qui enchaîne une analyse par composantes principales (ACP) puis une classification ascendante hiérarchique (CAH) afin de définir des ensembles territoriaux homogènes. La technique de classification est empruntée au logiciel *Philcarto* proposé par Philippe Waniez (IRD) ; elle repose sur une maximisation du moment centré d'ordre deux d'une partition<sup>25</sup>. Les classifications ont été arrêtées généralement à partir de 5 classes, soit une inertie expliquée de 60% au moins ; un taux suffisant pour permettre une bonne différenciation spatiale.

Les typologies ont d'abord été construites pour chacun des trois thèmes d'étude à l'échelle de chaque pays, afin de ne pas être contraint par la comparabilité internationale des indicateurs et de garder ainsi une grande latitude dans le choix des données. En théorie, le même exercice aurait dû être conduit ensuite pour l'ensemble de la zone d'étude, mais il n'a pas été possible de construire des typologies internationales selon la même technique, les données étant trop peu comparables entre elles à cette échelle<sup>26</sup>. La réflexion à l'échelon international s'est donc d'abord appuyée sur un commentaire des cartes univariées de chaque indicateur (chômage, surfaces agricoles utiles, intensité touristique) afin de limiter le cumul des biais.

Cependant, chaque analyse se clôt par un rapprochement qualitatif entre classes de chacun des pays : c'est-à-dire que l'on a tenté de croiser dans un même tableau les classes rencontrées sur l'ensemble de la zone afin de mettre en évidence, sinon des classes identiques, du moins **des dynamiques évolutives communes** d'un pays à l'autre. La synthèse conclusive de l'ouvrage est bâtie sur le même principe et propose elle aussi une mise en parallèle des trajectoires territoriales, éclairée et informée par l'ensemble des informations statistiques ainsi que par les nombreux travaux d'enquête menés sur le terrain.

---

<sup>25</sup> algorithme élaboré par Michel Jambu, Marie-Odile Lebeau, *Classification automatique pour l'analyse des données*, vol. 2, Dunod, Paris, 1978, 399 p. – voir aussi le site de Philippe Waniez : <http://philgeo.club.fr/Index.htm>

<sup>26</sup> Une typologie transnationale construite à partir d'un simple croisement des sens de variation de 3 indicateurs démographiques (croît naturel, bilan migratoire et variation totale de la population) est néanmoins proposée dans le chapitre 2, ces données étant les plus compatibles d'un office statistique à l'autre.

**ANNEXE 1 : L'importance des espaces ruraux en Europe (UE à 27)**

|              | Population en localités rurales (densité UAL2 < 150 hab./km <sup>2</sup> ) (2000) | Superficie nationale rurale (densité UAL2 < 150 hab./km <sup>2</sup> ) (2000) | Population en région NUTS3 essentiellement rurale (2003) | Population en région NUTS3 relativement rurale (2003) | Population en région NUTS3 essentiellement urbaine (2003) |
|--------------|---|---|--|---|---|
| Allemagne    | 19,1%   | 64,3%   | 13,2%  | 29,3%   | 57,5%   |
| Autriche     | 41,4%   | 90,7%   | 46,3%  | 30,7%   | 22,9%   |
| Belgique     | 8,5%  | 40,3%   | 3,5%   | 11,7%   | 84,8%   |
| Danemark     | 41,0%   | 84,9%   | 38,8%  | 31,8%   | 29,4%   |
| Estonie      | 32,0%   | 98,5%   | 10,5%  | 76,5%   | 13,0%   |
| Espagne      | 26,9%   | 92,0%   | 15,0%  | 49,8%   | 35,3%   |
| Finlande     | 54,1%   | 98,6%   | 62,2%  | 37,8%   | 0%  |
| France       | 29,4%   | 89,4%   | 16,8%  | 53,7%   | 29,6%   |
| Grèce        | 38,6%   | 95,0%   | 37,2%  | 27,2%   | 35,6%   |
| Hongrie      | 43,3%   | 88,1%   | 47,1%  | 36,0%   | 16,9%   |
| Irlande      | 45,0%   | 97,3%   | 71,6%  | 0%  | 28,4%   |
| Italie       | 21,0%   | 70,9%   | 9,6%   | 40,7%   | 49,8%   |
| Lituanie     | 57,0%   | 98,6%   | 44,3%  | 55,7%   | 0%  |
| Luxembourg   | 28,0%   | 75,5%   | 0%   | 100%  | 0%  |
| Lettonie     | 34,3%   | 98,3%   | 38,8%  | 29,5%   | 31,7%   |
| Pays-Bas     | 6,8%  | 31,5%   | 1,3%   | 15,8%   | 82,9%   |
| Pologne      | 40,3%   | 90,5%   | 39,6%  | 37,5%   | 22,9%   |
| Portugal     | 26,1%   | 89,1%   | 21,4%  | 26,6%   | 52,0%   |
| Rép. tchèque | 30,0%   | 83,0%   | 5,1%   | 83,5%   | 11,4%   |
| Royaume-Uni  | 11,3%   | 76,2%   | 2,6%   | 28,2%   | 69,2%   |
| Suède        | 69,3%   | 99,1%   | 66,5%  | 33,5%   | 0%  |
| Slovénie     | 55,5%   | 87,9%   | 61,7%  | 38,3%   | 0%  |
| Slovaquie    | 30%   | 76,7%   | 25,5%  | 63,4%   | 11,1%   |
| <b>UE 25</b> | <b>26,1%</b>  | <b>86,7%</b>  | <b>18,6%</b>   | <b>37,7%</b>  | <b>43,7%</b>  |
| Roumanie     | 46,3%   | 93,2%   | 58,4%  | 26,3%   | 15,4%   |
| Bulgarie     | n.a.  | n.a.  | 47,1%  | 44,0%   | 8,9%  |
| <b>UE 27</b> | <b>n.a.</b>   | <b>n.a.</b>   | <b>20,5%</b>   | <b>37,8%</b>  | <b>41,7%</b>  |

Source : COMMISSION EUROPÉENNE (2004), *Proposal for a Council Regulation on support to Rural Development by the European Agricultural Fund for Rural Development*, Extended Impact Assessment n° SEC (2004)931, DGVI Agri, Bruxelles, 77 p.; COMMISSION EUROPÉENNE (2005), *Update n°SEC(2005)914 final*, 34 p.; COMMISSION EUROPÉENNE (2006), *Rural development in the European Union, Statistical and Economic Information Report*, DG Agri, 401 p.



## ANNEXE 2 : liste des indicateurs statistiques interrogés

| Indicateurs   | Disponibilité à l'échelon UAL1 ou équivalent retenu | Compatibilité internationale (standard de diffusion) | Comparabilité des critères d'interprétation entre pays |
|---|---|--|--|
| <b>Thème 1 : situation socio-économique du rural</b>              |   |  |  |
| Variation totale de la population 1995-2001 (%)                   | Oui   | Oui  | Oui  |
| Bilan naturel pour l'année 2001 (‰)                               | Oui   | Oui  | Oui  |
| Solde migratoire pour l'année 2001 (‰)                            | Oui   | Oui  | Oui  |
| Part de la population de plus de 60 ans en 2001 (%)               | Oui   | Oui <sup>1</sup>                                     | Oui  |
| Taux de chômage officiel 2001 (%)                                 | Oui   | Norme BIT <sup>2</sup>                               | Faible   |
| Revenu moyen disponible par habitant 2001 (€, PPA <sup>3</sup> )  | Oui   | Faible   | -  |
| Raccordement au réseau de collecte des eaux usées 2001 (%)        | Faible  | -  | -  |
| Taux de suicide 2001 (%)  | Faible  | -  | -  |
| Budget moyen d'investissement des communes (€, PPA <sup>3</sup> ) | Faible  | -  | -  |
| <b>Thème 2 : transformation du secteur agricole</b>               |   |  |  |
| Taux d'actifs du secteur primaire 2001 (%)                        | Oui   | Norme NACE <sup>4</sup>                              | Oui  |
| Part de la Superficie agricole utile (SAU) (%)                    | Oui   | Oui  | Oui  |
| Taille moyenne des exploitations de plus de 5 ha (ha)             | Oui <sup>5</sup>                                    | Oui  | Faible   |
| Rendements céréaliers moyens 1999-2001 (q/ha)                     | NUTS 3  | Oui  | Oui  |
| Valeur du produit agricole par exploitation en 2001 (€ PPA)       | Faible  | -  | -  |
| Nombre d'agriculteurs pour 100 ha de SAU en 2001                  | Oui   | Oui  | Faible <sup>6</sup>                                    |
| Cheptel bovin (UGB) pour 100 ha de SAU en 2001                    | Oui   | Oui  | Oui  |
| Nombre de porcins pour 100 ha de SAU en 2001                      | Oui   | Oui  | Oui  |
| Part de la superficie en forêt en 2001 (%)                        | Oui   | Oui  | Oui  |
| <b>Thème 3 : diversification économique du rural</b>              |   |  |  |
| Taux d'actifs du secteur secondaire en 2001 (%)                   | Oui   | Norme NACE   | Oui  |
| Taux d'actifs du secteur tertiaire en 2001 (%)                    | Oui   | Norme NACE   | Oui  |
| Part des exploitations « non-marchandes » en 2001 (%)             | Faible <sup>7</sup>                                 | -  | -  |
| Part d'exploitations dans le secteur biologique en 2001 (%)       | NUTS 3  | Faible   | -  |
| Intensité touristique 2001 (nuitées pour dix mille habitants)     | Oui   | Oui  | Faible <sup>8</sup>                                    |
| Taux de motorisation (véhicules légers pour mille habitants)      | Oui   | Oui  | Faible <sup>8</sup>                                    |

Sources : Offices statistiques nationaux, 2001 et sq.

<sup>1</sup> donnée recalculée pour la Pologne à partir des effectifs de population « post-productive » et de la structure par âge.

<sup>2</sup> Les normes du Bureau International du Travail (BIT) fixent les critères de définition de la population active (ensemble des personnes ayant en emploi ou cherchant un emploi ayant entre 15 et 74 ans) ainsi que du chômage.

<sup>3</sup> Données converties en euros et en tenant compte de la parité de pouvoir d'achat (PPA) d'après Eurostat.

<sup>4</sup> « Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté Européenne », définie depuis 1990.

<sup>5</sup> Donnée recalculée à partir du nombre d'exploitations agricoles et de la structure par taille des exploitations. Le seuil de 5 ha permet d'éliminer les différences dans la comptabilité des petites exploitations entre pays. Cependant, une exploitation de plus de 5 ha n'a pas la même signification d'un pays à l'autre en termes de productivité et de rentabilité commerciale, y compris pour un même type de production, en raison des profondes différences dans les structures de production qui caractérisent les pays d'Europe centre-orientale.

<sup>6</sup> La définition même de l'activité agricole est fortement biaisée, en particulier en Pologne.

<sup>7</sup> La définition d'une exploitation « marchande » n'est pas comparable d'un pays à l'autre car elle s'appuie sur des critères trop hétérogènes (taille des exploitations, statut juridique, travail à temps partiel, revenus des ménages).

<sup>8</sup> Problème de l'écart entre l'enregistrement officiel et la réalité des volumes concernés par ces indicateurs.